Orientation

Favoriser la mobilité durable par la mise en place d'infrastructures pour les déplacements actifs, dont une passerelle au-dessus de l'autoroute 35, afin de relier les deux portions du secteur Saint-Luc et d'assurer une redondance du réseau routier.

Mobilité

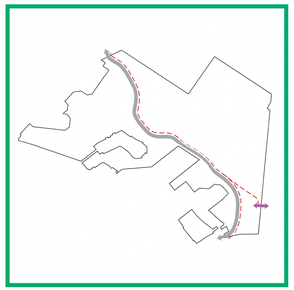

Faits saillants

- Aménagement d'une rue de transit afin de favoriser l'accès aux développements résidentiels et au parc nature.
- Aménagement de rues afin d'améliorer la fluidité de la circulation et favoriser la mise en place d'une offre de transport collectif.
- Aménagement d'une passerelle réservée au transport actif (vélos et piétons) surplombant l'autoroute 35, pour relier les deux portions du secteur Saint-Luc.

Et l'aspect financier dans tout ça?

Quand on établit une vision d'aménagement, on se projette dans l'avenir. On définit nos priorités, de grands éléments nous permettant de structurer un espace. À ce stade, il est prématuré de déterminer le coût réel engendré par la réalisation d'un tel plan. Toutefois, la partie assumée par la Ville concernerait principalement une partie de la rue de transit ainsi que la passerelle, pour des coûts estimés à 25 M $.

Référents d'ambiances
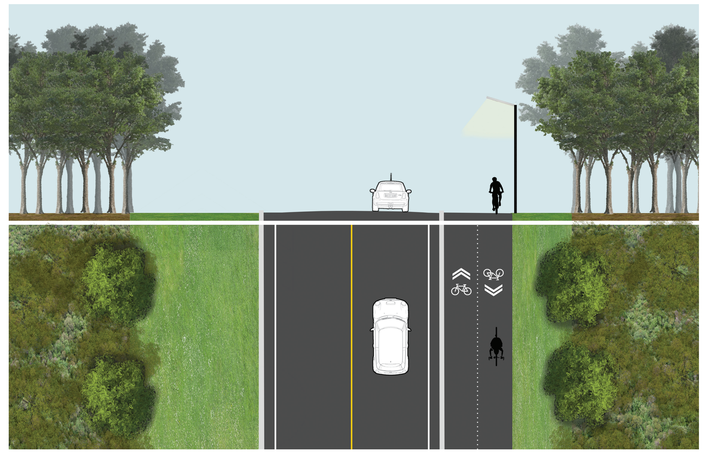
Coupe de rue locale de transit
Portion boisée sur 15 mètres d'emprise